

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire NIMES UNIVERSITE, session 2026

Le président de Nîmes Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE:

Article unique :

Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire NIMES UNIVERSITE, au titre de l'année 2026 :

- Madame BOURRAT Pascale, DGS groupe 3, Présidente, Nîmes Université,
- Monsieur THIEBAUT Marc, Ingénieur d'Études, Expert, Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, Grenoble.
- Madame BAPPEL Gaëlle, Ingénieur d'Études, Vice-présidente, Nîmes Université,
- Monsieur CLEMENT Jean-François, Ingénieur d'Études, suppléant, Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris.
- Madame DUBOIS Nelly, Attachée hors classe de l'État, suppléante, Nîmes Université,
- Monsieur VIGNON Bertrand, Ingénieur d'Études, suppléant, Direction Culture et Culture scientifique, Grenoble.

Article 2 :

En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente.

Fait à Nîmes, le

Benoit Roig,

Président de Nîmes Université